



La Rochelle le 14 septembre 2021

Lettre ouverte à Monsieur Jean François Fontaine,  
Maire-Président du CCAS de La Rochelle

Monsieur Fontaine,

Nous sommes le 14 septembre, veille de la mise en place de l'obligation vaccinale pour les personnels des EHPA et EHPAD et le service d'aide à domicile.

Ce matin lors du CHSCT du CCAS de La Rochelle concernant l'application de l'obligation vaccinale vous avez décidé par l'intermédiaire de votre élue madame Carlier Misrahi d'appliquer « quoi qu'il en coûte » la loi décrétant la suspension des agents non vaccinés.

Les agents de ces services se demandent si vous avez pleinement conscience de ce qu'il en coûte vraiment.

Aujourd'hui déjà, par le manque de personnel, nous ne pouvons servir tous les usagers :

- Pas de douche ni de soin d'hygiène pendant plusieurs jours.
- Temps d'intervention réduit voir annulé.
- Public avec pathologies psychiatriques quasiment abandonné.

Nous sommes dans de la maltraitance institutionnalisée insupportable pour les personnels.

Certains publics sont en souffrance et nous supplient même de ne pas les abandonner.

Trouvez vous normal, monsieur Fontaine, que dans un EHPAD de la ville de La Rochelle, des personnes âgées aient passé la nuit dans leurs excréments ?

Mais ça c'était avant !

Par votre décision, 20 agents seront suspendus demain. Ceux là même qui font partis de services qui depuis un an et demi travaillent jusqu'à épuisement plus de 190 heures par mois pour certains, ont travaillé cas contact et même « covidés », se faisaient applaudir à 20h... Ceux qui depuis des années, subissent vos politiques qui assèchent financièrement et en termes de personnel les services du CCAS de La Rochelle.

Si nous ne voulons pas qu'il y ait des morts devons nous être obligés d'hospitaliser les usagers et d'engorger un peu plus l'hôpital public ?

Nous sommes du côté des plus fragiles, de ceux qui ont le plus besoin du service public.

**N'appliquez pas cette loi irresponsable, c'est une question de santé publique.**

**Prenez vos responsabilités !**



La Rochelle le 14 septembre 2021

## Lettre ouverte à Monsieur Jean François Fontaine, Maire-Président du CCAS de La Rochelle

Monsieur Fontaine,

Nous sommes le 14 septembre, veille de la mise en place de l'obligation vaccinale pour les personnels des EHPA et EHPAD et le service d'aide à domicile.

Ce matin lors du CHSCT du CCAS de La Rochelle concernant l'application de l'obligation vaccinale vous avez décidé par l'intermédiaire de votre élue madame Carlier Misrahi d'appliquer « quoi qu'il en coûte » la loi décrétant la suspension des agents non vaccinés.

Les agents de ces services se demandent si vous avez pleinement conscience de ce qu'il en coûte vraiment.

Aujourd'hui déjà, par le manque de personnel, nous ne pouvons servir tous les usagers :

- Pas de douche ni de soin d'hygiène pendant plusieurs jours.
- Temps d'intervention réduit voir annulé.
- Public avec pathologies psychiatriques quasiment abandonné.

Nous sommes dans de la maltraitance institutionnalisée insupportable pour les personnels.

Certains publics sont en souffrance et nous supplient même de ne pas les abandonner.

Trouvez vous normal, monsieur Fontaine, que dans un EHPAD de la ville de La Rochelle, des personnes âgées aient passé la nuit dans leurs excréments ?

Mais ça c'était avant !

Par votre décision, 20 agents seront suspendus demain. Ceux là même qui font partis de services qui depuis un an et demi travaillent jusqu'à épuisement plus de 190 heures par mois pour certains, ont travaillé cas contact et même « covidés », se faisaient applaudir à 20h... Ceux qui depuis des années, subissent vos politiques qui assèchent financièrement et en termes de personnel les services du CCAS de La Rochelle.

Si nous ne voulons pas qu'il y ait des morts devons nous être obligés d'hospitaliser les usagers et d'engorger un peu plus l'hôpital public ?

Nous sommes du côté des plus fragiles, de ceux qui ont le plus besoin du service public.

**N'appliquez pas cette loi irresponsable, c'est une question de santé publique.**

**Prenez vos responsabilités !**



La Rochelle le 14 septembre 2021

## Lettre ouverte à Monsieur Jean François Fontaine, Maire-Président du CCAS de La Rochelle

Monsieur Fontaine,

Nous sommes le 14 septembre, veille de la mise en place de l'obligation vaccinale pour les personnels des EHPA et EHPAD et le service d'aide à domicile.

Ce matin lors du CHSCT du CCAS de La Rochelle concernant l'application de l'obligation vaccinale vous avez décidé par l'intermédiaire de votre élue madame Carlier Misrahi d'appliquer « quoi qu'il en coûte » la loi décrétant la suspension des agents non vaccinés.

Les agents de ces services se demandent si vous avez pleinement conscience de ce qu'il en coûte vraiment.

Aujourd'hui déjà, par le manque de personnel, nous ne pouvons servir tous les usagers :

- Pas de douche ni de soin d'hygiène pendant plusieurs jours.
- Temps d'intervention réduit voir annulé.
- Public avec pathologies psychiatriques quasiment abandonné.

Nous sommes dans de la maltraitance institutionnalisée insupportable pour les personnels.

Certains publics sont en souffrance et nous supplient même de ne pas les abandonner.

Trouvez vous normal, monsieur Fontaine, que dans un EHPAD de la ville de La Rochelle, des personnes âgées aient passé la nuit dans leurs excréments ?

Mais ça c'était avant !

Par votre décision, 20 agents seront suspendus demain. Ceux là même qui font partis de services qui depuis un an et demi travaillent jusqu'à épuisement plus de 190 heures par mois pour certains, ont travaillé cas contact et même « covidés », se faisaient applaudir à 20h... Ceux qui depuis des années, subissent vos politiques qui assèchent financièrement et en termes de personnel les services du CCAS de La Rochelle.

Si nous ne voulons pas qu'il y ait des morts devons nous être obligés d'hospitaliser les usagers et d'engorger un peu plus l'hôpital public ?

Nous sommes du côté des plus fragiles, de ceux qui ont le plus besoin du service public.

**N'appliquez pas cette loi irresponsable, c'est une question de santé publique.**

**Prenez vos responsabilités !**